

La réforme des rythmes scolaires à Cintegabelle - Rentrée 2014

24 heures de cours hebdomadaire étalées sur 4 jours et demi (mercredi matin)

Journée de classe = 5h15 / demi-journée = 3h (matin) / Pause de midi = 1h45

TAP et APC après l'école = 45 mn, 4 fois par semaine.

	Maternelle	Elémentaire	Picarrou/Baccarets																									
	7h30	7h30	7h30		8h55	9h00	8h45		11h55	12h00	11h45		13h40	13h45	14h00		15h55	16h00	16h15		16h40	16h45	17h00		18h30	18h30	18h30	
Lundi	ALAE matin	Enseignement	Enseignement		ALAE midi	Enseignement	Enseignement	TAP	ALAE soir																			
Mardi	ALAE matin	Enseignement	Enseignement		ALAE midi	Enseignement	Enseignement	TAP	ALAE soir																			
Mercredi	ALAE matin	Enseignement	Enseignement		Accueil de loisir (ALSH)																							
Jeudi	ALAE matin	Enseignement	Enseignement		ALAE midi	Enseignement	Enseignement	TAP	ALAE soir																			
Vendredi	ALAE matin	Enseignement	Enseignement		ALAE midi	Enseignement	Enseignement	TAP	ALAE soir																			

Pas de restauration scolaire le mercredi midi (en dehors de l'accueil de loisir du mercredi après-midi). Cependant la Mairie propose de mettre en place une garderie municipale jusqu'à 12h30 (à valider par le conseil municipal).

Transport scolaire. Procédure de dérogation auprès du CG31 en cours pour décaler les premiers départs à 16h45

T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) mené par le prestataire de l'ALAE. 1 animateur pour 10 (maternelle) ou 14 (élémentaire) enfants. Animations intérieures (jeux, dessin, chant, théâtre, photo/vidéo, ...) et extérieures (jeux, sports, jardinage, ...). Mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle des jeunes en plus des locaux de l'ALAE. Gratuit et non obligatoire. Sur inscription uniquement. (Pas d'accueil des enfants non inscrits aux TAP, pas de sortie des enfants avant la fin des TAP).

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) menées par les enseignants sous forme d'aide aux devoirs, d'aide personnalisée ou bien d'activités liées au projet d'école. Les horaires seront à définir par les enseignants. À organiser par groupes restreints d'élèves (5 à 6 maxi). Non obligatoire, participation sur invitation des enseignants.